

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du jeudi 08 septembre 2021

Délibération n°2021-09-02

Nombre de délégués:

En exercice: 16
Délégués présents: 7
Suppléants (avec voix): 1
Suppléants (sans voix): 0
Pouvoirs: 0
Titulaires excusés: 4
Titulaires absents: 5

Votes exprimés: 8

L'an deux mille vingt-et-un Le huit septembre à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Usses dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil de la mairie de Vanzy (initialement prévu à la salle Jean XXIII de Frangy), sous la présidence de Monsieur Jean-Yves Mâchard

Date de convocation et d'affichage : 26 août 2021

DELEGUES PRESENTS:

Délégués titulaires: Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGCD / Pole accueil courrier

Avec voix: Monsieur Rémi PONCET

1 5 SEP. 2021

Sans voix car titulaires présents : Néant

<u>DELEGUES EXCUSES</u>: Monsieur Patrice PRIMAULT, Monsieur George IVENICATTI,
 Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT

<u>DELEGUES ABSENTS</u>: Monsieur André BOUCHET, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Jean PALLUD, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Michel PASSETEMPS

<u>OBJET</u>: Animation du site Natura 2000 Les Usses: demande de subvention d'animation 7.63N pour l'annee 2022

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat a été désigné par le Comité de Pilotage en date du 12 février 2019 structure animatrice du DOCOB du site Natura 2000 « Les Usses » FR8201718.

Il expose le programme d'actions prévu pour l'année 2022, qui s'élève à un montant prévisionnel de 18 309,71 € TTC :

- Masse salariale :

14 333, 71 € TTC

Prévisionnel de 490 heures d'animation du DOCOB réalisées en interne par la chargée de projet Natura 2000 (sensibilisation et communication, intégration des enjeux de conservation aux documents d'urbanisme, suivi et restauration des HIC et EIC, etc.)

- Prestations de service LPO AuRa:

1 110€ TTC

3 ½ journées pour une école du site N2000, sur le thème de la vie des amphibiens (2 séances en salle et une séance dans la nature)

-Frais de déplacements à 5% et coûts indirects à 15% de la masse salariale : 2 866 € TTC

Il rappelle que ce programme d'actions et son montant relatifs à l'animation du DOCOB, seront intégrés dans la programmation des activités et le budget 2022 du SMECRU.

Afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2016, le Président du Syndicat propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'obtention d'une **subvention d'un montant prévisionnel de 18 309,71 € TTC** au titre de l'Animation du DOCOB les Usses, à un taux de 100% d'aides publiques.

SYR'USSES Séance du 08/09/2021 Page 1 sur 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT HAUTE-SAVOIE

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- -APPROUVE le plan de financement de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 les Usses pour l'année 2022,
- -AUTORISE le Président à solliciter l'Union Européenne, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat pour l'engagement d'une subvention pour l'animation du site Natura 2000 « Les Usses », dont le montant prévisionnel s'élève à 18 309,71 € TTC.
- -AUTORISE le Président à signer tout document administratif et financier avec le prestataire retenu, et avec tout autre structure et organisme, et cela pour assurer l'exécution de cette demande d'aide.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture de St. Julien en Genevois le______
Et de sa publication le_____

Pour extrait conforme, Jean-Yves Mâchard, Président du Syndicat de Rivières les Usses

Préfecture de la Haute-Savoie SGCD / Pôle accueil courrier

> 1 5 SEP. 2021 ARRIVEE

